

Ecoles¹ d'ingénieurs² de construction³

Porter l'éclairage sur la **performance des constructions**, et protéger l'ordre public de protection du droit.

I. Fondre l'amalgame

On sait combien les amalgames⁴ sémantiques sont préjudiciables à la vie sociale⁵. Dans ces circonstances, le classement des grandes écoles, outil de recherche incontournable pour les Juniors, est aussi pour les Seniors, l'opportunité précieuse de **faire réfléchir à ce qui est important**, en théorie, et concrètement.

II. Sécurité et performance des constructions

Il est notamment impératif de s'intéresser à deux aspects complémentaires de l'ingénierie de construction, que sont les **aspects fondamentaux** de la sécurité et la performance des constructions — la première concernant la nature des matériaux, et la seconde leur disposition.

2.1. Définir et minimiser les sollicitations

Et sous couvert de « résistance des matériaux », c'est par habitude d'englober ces deux sciences — l'une, l'étude des matériaux, dédiée à l'amélioration des contraintes admissibles, l'autre, l'étude des systèmes, visant à définir et minimiser les sollicitations — qu'on nuit à la **pleine considération**⁶ de la sécurité.

2.1. Colonnes de l'édifice

La **disposition des matériaux** relatifs à la construction d'une « poutre » — Tour Eiffel⁷, tour de grue ou composant de tout ou partie d'un système mécanique — n'est en effet pas sans rapport avec la **disposition d'esprit** utile à l'ingénieur comme au sociologue pour relever les **défis techniques et sociaux**.

2.2. Outils de l'ingénieur

Et ce sont les aspects contradictoires de cette disposition que la **courbe de Pareto**⁸ met en évidence par **cing lois**⁹ d'investissement et retour sur investissement aux divers stades de la conscience du droit, de **l'acquisition** des outils spécifiques d'investigation — actigramme, torseur — à leur **promotion**.

III. Conclusion sur le génie ... de l'ingénieur

Au-delà des classements de l'Excellence, l'ingénierie **embrasse la pensée** rationnelle dans son entier, sans négliger aucun des **génies** à l'origine de ses représentations les plus emblématiques — avions bateaux et tours et ponts géants, informatique : si elle se réfère parfois aux « travaux de la construction », conformément à sa matière d'œuvre, qui est **le travail** des structures et des hommes, ce qu'une synthèse inductive de l'ingénierie doit mettre à l'honneur n'est pas **la partie** — « béton », « mécanique », « électronique » — des infrastructure logistiques et des systèmes de production, mais le tout. Et c'est cette **substance**, affranchie des trafics¹⁰ de l'école « secondaire » plus qu'en « rupture » avec elle ou bien avec la « tradition », que souligne Olivier Aucouturier¹¹, et qu'il faut protéger par un ordre¹².

¹ Référence à une manière de penser et d'agir, caractérisée par un courant de pensée, ou « école »

² Référence au génie spécifique de l'ingénierie, caractérisé par un tronc-commun

³ Référence au tronc-commun du génie mécanique et du génie civil — la « démarche de construction. »

⁴ Référence aux éléments d'addition caractéristiques d'une part, des alliages, et d'autre part, des préjugés

⁵ Référence à la vie économique et sociale, caractérisée par la priorité éducative vitale du long terme.

⁶ Pour autant qu'on les confonde, on manque d'observer, par habitude, que la sécurité de tout ou partie d'un système sociotechnique est proportionnelle à la connaissance de ce système, et que la « démarche » impulsée par l'ingénieur WÖHLER donne un fondement scientifique à l'Etat de droit.

⁷ Lorsqu'il dépose les plans de sa célèbre Tour, ce que l'ingénieur Eiffel fait breveter est « une disposition. »

⁸ La courbe de Pareto n'est pas une loi — sauf à accepter l'école de la vie pour loi, dont les sanctions seraient les grades traditionnels d'apprenti, compagnon, et maître — mais un ensemble de lois.

⁹ En savoir plus : <http://www.fondation-du-verseau.org/merite2.htm#morale>

¹⁰ Référence aux mauvais niveaux d'abstraction de l'inculture, caractérisés par la collusion de ces extrêmes

¹¹ Directeur de l'École Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de Paris

¹² Référence à la protection d'un ordre public de protection, caractérisée par l'édifice — ressource 444.